

CONTES D'HIVER

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Contes d'hiver
En bref	Soirée de contes dans un décor hors du temps. Thé, pain et fromages accompagnent les histoires de Noël et les légendes hivernales.
Descriptif de l'activité	Au départ de la Valsainte, une marche aux flambeaux jusqu'à la ferme de la Cierne donne le ton de la soirée. À l'abri d'un vieil atelier hors du temps, Sylvie Ruffieux conte des histoires de Noël ou des légendes sur les hommes et les femmes face aux frimas de l'hiver. Le tout s'accompagne d'un morceau de tresse et d'un thé à la cannelle revigorant, de pains du <i>Four de l'Adde</i> et de fromages locaux.
Dates	Samedi 14 décembre 2024, vendredi 27 décembre 2024, samedi 25 janvier 2025
Horaire	17h15 – 19h15
Lieux du rendez-vous	Cerniat, parking du couvent de la Valsainte, Route de la Valsainte 122
Lieux de l'activité	Ferme de la Cierne
Programme indicatif	17h15 : Rendez-vous au parking du couvent de la Valsainte à Cerniat 17h30 – 17h45 : Marche aux flambeaux vers la ferme 17h45 – 19h00 : Contes, thé à la cannelle et tresse, pain et fromages 19h00 – 19h15 : Fin de l'activité, retour individuel vers le couvent (15 minutes de marche)
Matériel à prendre avec soi	Habits adaptés à la météo
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants, catégories et âges	Adultes, dès 16 ans Enfants, dès 4 ans
Nombres (min. – max.)	Minimum 8 adultes, maximum 16 personnes

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics	Lieu de rendez-vous : Cerniat, parking du couvent de la Valsainte, accès en voiture uniquement, covoiturage possible depuis Bulle.
Covoiturage	Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription. Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888

TARIFS

Tarif de base adulte	Dès 16 ans, 35.-
Tarif de base enfant	Dès 4 ans, 5.-

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription	Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888 Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi
Confirmation	La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.
Paiement	Le paiement se fait sur facture avant la participation à l'activité. Aucun paiement n'est accepté sur place. La réservation est considérée comme définitive à la réception du paiement par le Parc.
Annulation	<p>En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.</p> <p>En cas d'annulation de l'activité, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.</p> <p>En cas d'annulation par un participant (par écrit ou par téléphone) sans motif de force majeure dans la dernière semaine, rien ne sera remboursé.</p>
Assurances	Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.